

La sécurité routière en Nouvelle-Calédonie : FOCUS sur les poids-lourds

Le bilan **2019-2023** des accidents corporels impliquant au moins **un véhicule poids-lourds**

2019-2023



Table des matières

1. Bilan accidentalité	3
2. Indicateurs environnementaux	4
2.1. Répartition communale des accidents en nombre	4
2.2. Répartition temporelle des accidents en nombre	4
2.2.1. Selon le jour	4
2.2.2. Selon le mois	5
2.3. Répartition des accidents selon la luminosité en nombre	5
2.4. Répartition des accidents selon le réseau routier en nombre	6
2.5. Répartition des accidents en/hors intersection en nombre	6
2.6. Répartition des accidents en/hors agglomération en nombre	6
3. Type de conflits	7
4. Relevé des accidents corporels avec géolocalisation	7
5. Synthèse	9

Définitions:

Accident corporel: Accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique , impliquant au moins un véhicule, ayant eu pour conséquence humaine au moins une victime et ayant fait l'objet d'un procès-verbal des forces de l'ordre.

Tué: Victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessé: Victime admise dans un hôpital plus de 24 heures (BH) ou ayant fait l'objet de soins médicaux, non hospitalisée ou admise comme patiente à l'hôpital moins de 24 heures (BNH).

Source initiale des données : Fichier nationale des accidents BAAC 2019-2023 - TRAx

CRITÈRE DE L'ÉTUDE

L'étude porte sur les accidents corporels de la circulation routière impliquant au moins un poids-lourd survenus en Nouvelle-Calédonie pendant la période 2019-2023.

ANALYSE

1. Bilan accidentalité

Bilan accidentalité	Accidents corporels	Dont mortels	tués	Blessés
Situation globale	1442	226	260	2078
Accidents impliquant au moins un PL	19	2	2	48
dont le conducteur PL est responsable présumé	9	0	0	11

Durant la période d'étude, 19 accidents corporels dont 2 mortels de la circulation routière impliquant au moins un PL ont été constatés, soit: 1,3% des accidents corporels et 0,9% des mortels.

Ces 19 ACCR ont induit 50 victimes: 2 tués et 48 blessés, soit 2,3% des blessés et 0,8% des tués.

Dans 9 accidents corporels sur 19, le conducteur PL était le responsable présumé de l'accident soit 47,4%.

2. Indicateurs environnementaux

2.1. Répartition communale des accidents en nombre

Répartition par commune	Accidents corporels	Dont mortels	Tués	Blessés
Bouloupari	2	1	1	5
Bourail	2	0	0	3
Dumbéa	2	1	1	24
Koné	1	0	0	1
Mont-Dore	2	0	0	3
Nouméa	6	0	0	8
Ouvéa	1	0	0	1
Pouembout	1	0	0	1
Voh	2	0	0	2

2.2. Répartition temporelle des accidents en nombre

2.2.1. Selon le jour

Répartition journalière	Accidents corporels	Dont mortels
Lundi	4	-
Mardi	2	1
Mercredi	7	1
Jeudi	3	-
Vendredi	2	-
Samedi	1	-
Dimanche	0	-

Les accidents corporels sont répartis sur l'ensemble de la semaine avec un pic le mercredi.

2.2.2. Selon le mois

Répartition mensuelle	Accidents corporels
Janvier	0
Février	4
Mars	1
Avril	1
Mai	2
Juin	2
Juillet	2
Août	0
Septembre	5
Octobre	2
Novembre	0
Décembre	0

Les accidents corporels sont répartis sur l'ensemble de l'année avec deux mois pendant lesquels une légère hausse est constatée (Février et Septembre).

2.3. Répartition des accidents selon la luminosité en nombre

Répartition par luminosité	Plein jour	Aube et crépuscule	Nuit
Accident corporels	18	0	1
Dont mortels	2	0	0

- 94,7% des accidents corporels ont eu lieu de jour.

2.4. Répartition des accidents selon le réseau routier en nombre

Répartition par type de réseau	Accidents corporels	Dont mortels
Voie Express	5	1
Route territoriale	8	1
Route provinciale	1	0
Voie communale	5	0
Total	19	2

- 42,1% des accidents corporels sont survenus sur le réseau territorial et 31,6% sur le réseau provincial.

2.5. Répartition des accidents en/hors intersection en nombre

Répartition selon l'intersection	En intersection	Hors intersection	Autre
Accidents corporels	9	9	1

- Les accidents corporels sont survenus à part égale en intersection et hors intersection.

2.6. Répartition des accidents en/hors agglomération en nombre

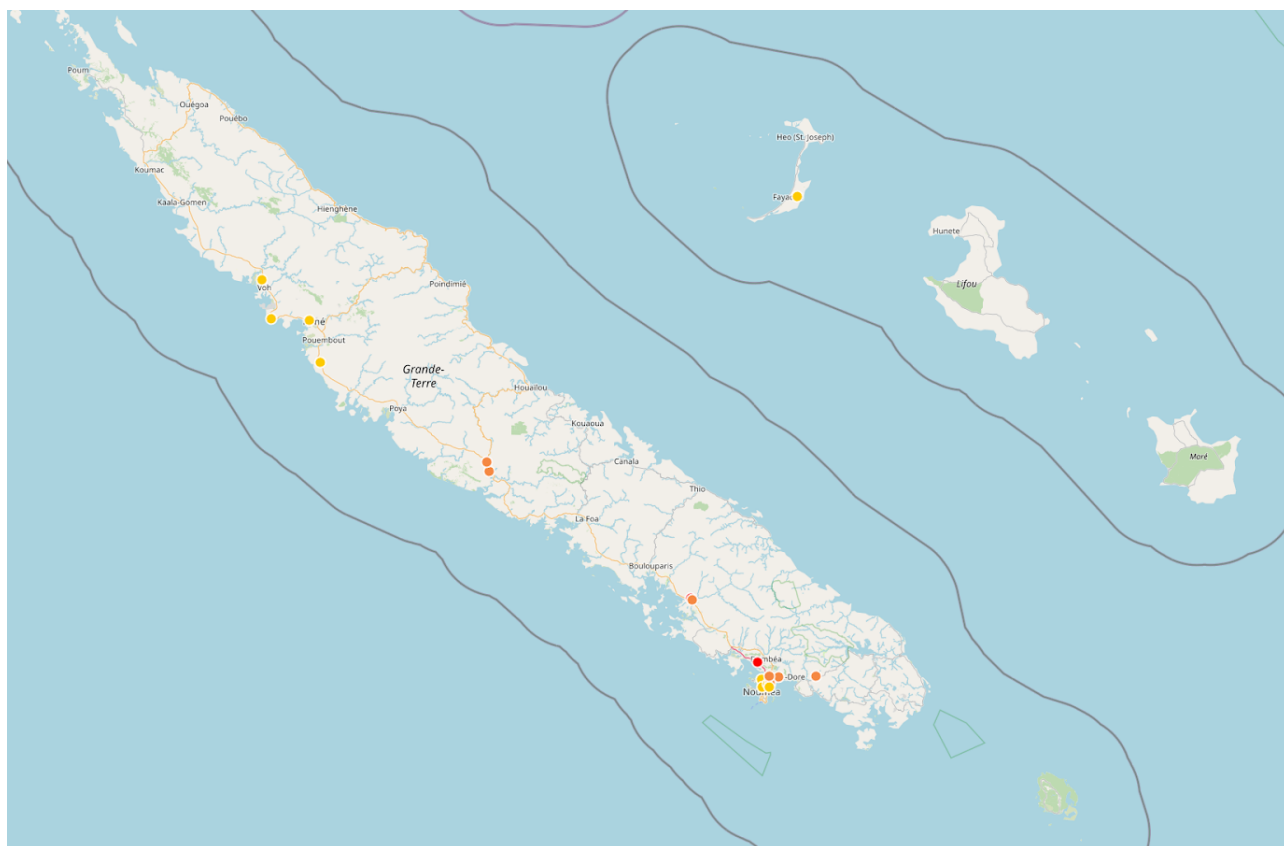
Répartition selon l'agglomération	En agglomération	Hors agglomération
Accidents corporels	9	10

- Les accidents corporels surviennent à part égale en agglomération et hors agglomération.

3. Type de conflits

Type de conflit	Accidents corporels	Dont mortels
PL/VL	3	0
PL seul	14	1
PL/Moto	0	0
PL/VL/VL	0	0
PL/Tracteur agricole	1	0
PL/Transporte en commun	1	1

4. Cartographie des accidents corporels impliquant un poids lourds



5. Synthèse

Les accidents corporels impliquant au moins un poids-lourd

Synthèse

Ils représentent **1,3%** de l'ensemble des accidents corporels et induisent **2,1%** des victimes.

Ils surviennent :

- dans le Grand-Nouméa (**52,6%**)
- A part égale en agglomération et hors agglomération
- sur le réseau territorial (**42,1%**) ou provincial (**31,6%**)
- de jour (**94,7%**)
- sur l'ensemble de l'année

Dans **73,7%** des cas, seul un véhicule PL est impliqué dans l'accident.

Dans près de la $\frac{1}{2}$ de ces accidents corporels, **le conducteur PL est présumé responsable.**

Besoin de plus d'informations : <https://dittt.gouv.nc/securite-routiere>

Version édition du 05/02/2025 - Bilan poids-lourds 2019-2023